



INFOS

AEDZRP

INFOS AEDZRP n° 204 OCTOBRE 2024

<http://www.aedzrp.com>

aedzrp44@gmail.com

<https://coordinationseveso.wordpress.com>

Le collectif composé d'associations et organisations qui réclame depuis de longs mois la mise aux normes du site YARA s'est réuni le 1er octobre 2024.

Il appelle à participer - au rassemblement devant la sous-préfecture de Saint-Nazaire le 2 novembre à 11 h.

- à celui prévu le 6 novembre devant la Mairie de Montoir de Bretagne à l'occasion de la réunion de la CSS exceptionnelle rendez-vous à 14 h 30.

Une exigence: obtenir de l'Etat la transparence sur le devenir de Yara

Exigeons la transparence et la fin de l'omerta sur **YARA**

Depuis de nombreuses années l'usine, bientôt peut-être un entrepôt d'engrais chimiques et de nitrate d'ammonium à Montoir de Bretagne, agit à sa guise. L'état est bien informé des risques majeurs que cette entreprise Yara fait courir à tout moment à ses salarié-es, aux habitant-es de la CARENE et du Sud-Loire, aux paysan-nes et à l'environnement.

Un silence permanent existe. Ni l'État via la préfecture, ni la direction de Yara répondent à nos demandes de transparence.



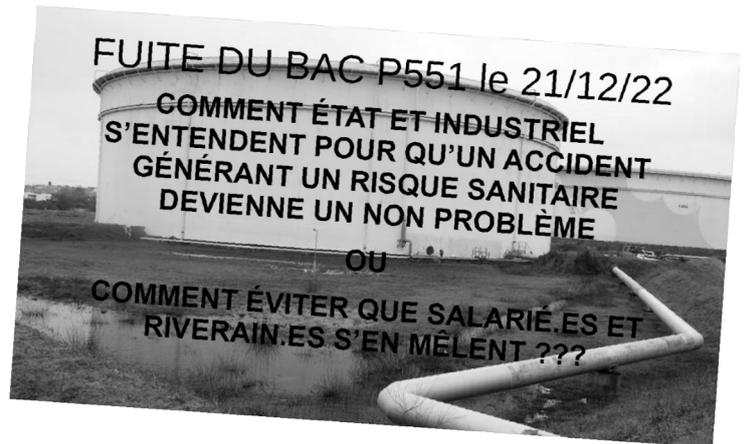
Ne pas jeter sur la voie publique

A l'appel de: Ami.es de la Terre, Association Environnementale Dongeoise des Zones à Risque et du PPRT (AEDZRP), Association des Habitants de Gron, Attac, Bretagne Vivante, Hord'laLoire, Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Natur'Action, Soulèvements de la Terre, Stopbure en Retz, Vivre à Méan-Penhoët (VAMP), Terre et Mer pour l'avenir du vivant Avec le soutien: des élu.es CARENE Ensemble Solidaires et Ecologistes, FSU, LFI Brière, Groupement des agriculteurs biologiques de Loire-Atlantique (GAB-44) Côte Sauvage Presqu'île, EELV/Les Ecologistes St Nazaire Agglo, Union Syndicale Solidaires, NPA

RÉUNION PUBLIQUE DU 15 OCTOBRE 2024.

En préambule:

Les récentes manœuvres de TotalEnergies qui a dissimulé pendant plus de 20 mois le rapport INERIS attestant que les Dongeaises et Dongeois de plusieurs quartiers de la commune avaient été exposés à un dépassement des critères d'acceptabilité des risques sanitaires pour 4 des 9 jours de la période retenue sous influence de la fuite de Naphta sont loin de renforcer une confiance déjà bien écornée envers l'industriel.



Une cinquantaine de personnes était présente (population, élu(e)s et responsables d'organisations (Air Pays de la Loire, EELV, VAMP, CGT, Maire de Montoir-de-Bretagne); participaient aux échanges. Les représentants de l'ETAT, de la DREAL, le directeur de TotalEnergies, l'ARS avaient décliné l'invitation. Si les représentant(e)s des listes dongeoises d'opposition étaient présent(e)s, on notait également la présence du Maire et de plusieurs conseiller(e)s municipales(aux). Ce dernier reconnaissait avoir commis une erreur dans la gestion communale de l'accident et d'ajouter qu'il n'aurait pas dû obéir aux services de l'État. Souhaitons que ces déclarations permettent d'améliorer au niveau municipal, la gestion de tous les accidents ou incidents par la Mairie pour contribuer à la protection et à la santé de la population

Le rapport précis abondamment documenté proposée par la présidente de l'association a suscité l'intérêt des participants.

Plusieurs interventions ont témoigné de leur incompréhension face au mutisme des autorités. Elles ont exprimé leurs fortes inquiétudes. Nombreux et nombreux ont été celles et ceux qui ont condamné la manœuvre de l'industriel, la complaisance de l'Etat qui ne pouvait ignorer l'existence de ce document.

DES EXIGENCES:

Actions envisagées

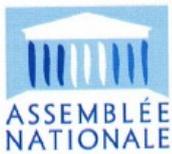
- 1) Une demande de **biosurveillance sanitaire en particulier pour les enfants**.
Les seuils de toxicité par inhalation sont calculés pour des adultes !
- 2) Demande à nos élu.es de requérir auprès des ministres concernés
Que l'**Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS)** soit saisie pour analyser
 - la gestion de l'accident sur les plans communication, gestion de crise, protection de la population et détermination de l'impact sanitaire
 - si les relations contractuelles entre l'exploitant et INERIS ont nuit à l'indépendance d'INERIS et à la bonne information et protection de la population.
- 2) Analyse **d'action juridique** des responsabilités et manquements des différentes parties prenantes
- 3) Réflexion sur l'exécution d'un exercice de crise impliquant « **mieux** »
l'ARS, la municipalité, et la population, ..
 - avec les volets **information et mise à l'abri / évacuation**
 - avec le test du **Plan Communal de Sauvegarde**



Quelques jours plus tard, l'AEDZRP adressait au Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé-Pays de Loire, une lettre proposée à la signature des citoyens présents à la réunion du 15 octobre. Elle précisait:

Sans réponse de sa part (l'ARS) à ce jour, les participant.es réuni.es ce mardi 15 octobre 2024 s'adressent à vous afin d'obtenir des réponses précises (suivi sanitaire, biosurveillance, appropriations et améliorations des procédures, ...)

Ils et elles souhaitent également savoir quelle réponse l'ARS envisage d'apporter face à l'exposition de certain.es Dongeaises et Dongeoises à des pics réguliers de benzène mesurés par les capteurs d'Air Pays de la Loire.

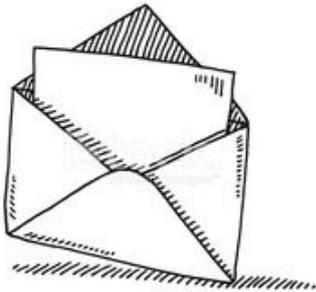


Matthias TAVEL

*Député de Loire-Atlantique
Membre de la Commission des Affaires Economiques
Conseiller régional des Pays de la Loire*

à

Madame Geneviève Darrieussecq
Ministre de la Santé et de l'Accès aux soins
14, avenue Duquesne
75007 PARIS



Dès le 11 octobre, le député Matthias TAVEL s'adressait à la Ministre de la Santé.

Dans son courrier, il lui demande une mission de l'IGAS pour la rétention par TotalEnergies du rapport de l'INERIS sur l'accident du bac P551 de la raffinerie de Donges le 21 décembre 2022.

Après avoir signalé les faits, rappelé que les associations de défenses et de protection de l'environnement ont réclamé à plusieurs reprises la publication de ce rapport que Total avait sciemment dissimulé depuis le 20 janvier 2023, il pose la question de savoir si les services de l'Etat en avait connaissance.

Ce rapport de l'INERIS révélait que dans certains quartiers de Donges, la concentration moyenne journalière de l'air en benzène, substance classée cancérigène certaine, avait dépassé le seuil d'exposition aigu acceptable pendant les quatre jours qui ont suivi la fuite de naphta exposant incontestablement les Dongeaises et Dongeoises mais aussi l'environnement, à cette pollution.

Il conclut en demandant à la Ministre "de bien vouloir missionner l'inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) de ce dossier, afin que la lumière soit faite sur ces dysfonctionnements qui ont causé cette situation particulière anormale, si cette situation a entraîné un manque de précaution dans la communication aux populations, et de formuler toute proposition utile à une amélioration des procédures d'alerte et à leur respect dans ces situations."

Nous attendons les réponses.

Le député défend le budget des bureaux de poste



Le député de la circonscription de Saint-Nazaire, Mathias Tavel (LFI), a réaffirmé dans un courrier au directeur régional de La Poste son « opposition aux fermetures de bureaux envisagées dans la circonscription ».

Le parlementaire estime que « la coupe dans le budget de l'État de 50 millions d'euros sur le contrat de présence postale territoriale dès 2024 », annoncé par La Poste, en référence au prochain projet de loi de finances, « reviendrait à réduire de presque un tiers l'enveloppe qui lui permet de financer sa présence dans les territoires ».

Elle fait porter « une menace supplémentaire sur les bureaux déjà menacés de fermeture, Donges (photo), Campbon, Malville, Saint-Nazaire Immaculée et Saint-Nazaire Saint-Marc dans ma circonscription, mais aussi sur les agences postales communales, hier vantées comme la réponse à la fermeture de bureaux. Le gouvernement et la direction de La Poste doivent cesser d'être les artisans du recul d'un service public indispensable. Je déposerai un amendement pour demander à sanctuariser les ressources financières de La Poste. »

BUREAU de Poste

"Une coupe de 50 millions d'euros dans le budget de l'Etat sur le contrat de présence postale territoriale dès 2024".

Un courrier du député de la circonscription au directeur régional de la Poste.

La population à plusieurs reprises a montré son attachement à un service postal de qualité et de proximité.
Restons vigilants.

Fédérer les actions pour agir ensemble.

C'est le sens du courrier que nous avons transmis à l'association "l'avis de Saint-Marc" qui craint pour l'avenir de son bureau de poste. Les membres de son bureau ont remis au député un texte pétition signé par plus d'un millier d'habitants du quartier.

Un nouveau contact est prévu début novembre.



CARRIERE MAISON NOULET.

Les propriétaires du site de la carrière de la Maison Noulet ont rencontré le maire de la commune le 23 septembre.

En accord avec le Collectif regroupant un groupe d'habitants de Revin, les conseillers des listes d'opposition, l'AEDZRP a repris contact avec les responsables Charier.

Plusieurs infos en vrac:

- Nous avons rappelé l'attachement des riverains à cette zone.
- Le maire n'a pas de projet précis.
- La transformation du lieu pour un autre usage ne semble pas impossible à partir du moment où un projet solide permettra de dégager la responsabilité du propriétaire en cas d'accident.
- Il n'a pas été question de vendre l'espace mais plutôt de trouver un montage sous forme de location ou d'un bail d'occupation à long terme.
- Notre interlocuteur nous a dit attendre des propositions.
- Devons maintenir les contacts.

Un sujet à suivre. A nous de proposer d'éventuelles pistes.

